

## GUIDE POUR LES ORGANISATIONS SUBUD NATIONALES

### I. PRÉSENTATION

Afin de travailler ensemble et de s'aider mutuellement, les groupes Subud locaux d'un pays constituent une organisation Subud nationale, telle que Subud France, ou Subud Nigeria. Pour coordonner cet ensemble, ils tiennent une réunion ou congrès, chaque année ou tous les deux ans. Celui-ci est l'occasion pour les membres Subud individuels du pays de se réunir, de se détendre et de travailler ensemble. Pendant un congrès national, des activités sociales ou culturelles sont souvent organisées aussi bien que des réunions de travail et des latihan.

Pendant les réunions officielles d'un congrès, un président (ou une présidente) national(e) est élu(e) par un vote démocratique après un test. Le président est nommé pour une période de deux ans. Dans plusieurs pays, le président national nomme le comité. Le congrès définit aussi les objectifs et la politique de l'organisation Subud du pays pour l'année.

Le travail est exécuté après le congrès par le comité national, qui consiste habituellement en un trésorier, un secrétaire et un conseiller de comité qui, entre autres fonctions, agit comme ambassadeur de son pays au niveau international. Le comité national peut inclure d'autres personnes qui exercent d'autres fonctions, tels que vice-président, directeur général, responsable de la recherche de fonds et responsable des publications. Le comité national travaille ensemble avec les aides nationaux, de la même manière que le comité de groupe travaille avec les aides de groupes. Deux des aides nationaux (un homme et une femme) assurent aussi une fonction internationale et forment, avec le président et le conseiller de comité, la délégation nationale du pays lors de réunions internationales, et sont appelés conseillers kejiwaan.

Le comité national peut aussi inclure les coordinateurs nationaux de Susila Dharma, SICA, SES, et de la Jeunesse Subud, lorsque cela est approprié.

Dans les pays qui ont un nombre important de membres, l'organisation peut obéir à un schéma différent. Afin de permettre une participation plus directe des groupes locaux entre les congrès, et de faire une distinction plus claire entre les fonctions législatives (stratégies) et exécutives, un pays peut établir un conseil national. Celui-ci est un organe représentatif et est constitué du président national, des présidents des groupes, du conseiller de comité et des aides nationaux. De cette manière les groupes peuvent contribuer à leur organisation nationale par l'intermédiaire des présidents locaux, même quand le congrès ne siège pas.

Ce conseil nommera un comité exécutif, qui exécutera au jour le jour les décisions du conseil. Le comité exécutif consistera en un directeur général, un trésorier et un secrétaire, ainsi que d'autres personnes avec des fonctions plus spécialisées comme le responsable des publications.

Si cela s'avère nécessaire, le conseil peut inclure les présidents des branches, comme par exemple, le coordinateur national de Susila Dharma, le coordinateur national de SICA, le coordinateur national de SES et le représentant de la Jeunesse Subud. Dans quelques pays, Susila Dharma et les « branches » peuvent être légalement enregistrées, et être ainsi indépendante de l'organisation Subud nationale. Dans ce cas, elles fonctionnent comme des Organisations Non Gouvernementales (ONG), c'est-à-dire comme des associations à part entière.

Dans certains pays, les conseils nationaux se réunissent 3 ou 4 fois par an.

De même que les comités locaux, les organisations nationales sont financées par des contributions volontaires des membres. Dans la plupart des pays, les groupes locaux donnent un pourcentage de leurs recettes à l'organisation nationale.

## II. DESCRIPTIONS DES TÂCHES

### *Le Président National*

1. Assurer des systèmes d'organisation qui répondent aux besoins du pays (par exemple, des systèmes de classement, des systèmes financiers, de gestion des archives, des descriptions de tâches).
2. Organiser et présider des réunions régulièrement programmées du comité national, ce qui inclut la préparation d'ordres du jour généraux ou particuliers.
3. Mettre en place des forums de discussion dans une ambiance saine, pour aborder toutes les questions, problèmes, idées, souhaits, critiques, etc. incluant la présentation par les présidents des groupes des points de vue de leurs membres.
4. Agir pour unifier les idées et les sentiments des participants aux réunions du comité national, afin de faciliter les décisions harmonieuses
5. Superviser les tâches du vice-président, du secrétaire et du trésorier nationaux, et nommer les représentants nationaux des branches, et les superviser dans la coordination de leurs activités.
6. Surveiller la gestion financière, et superviser l'organisation de la collecte des fonds au moyen de dons et d'activités spécialement organisées.
7. Superviser les achats, le financement, le développement, la vente, l'entretien, les assurances, etc. des biens immobiliers de Subud, si ceux-ci sont la propriété de l'organisation nationale.
8. Faire activement la promotion des activités des branches: entreprises, projets charitables, activités culturelles, de la jeunesse, de la santé, et de l'éducation – et encourager les membres à participer à ces activités.
9. Mettre en place et superviser des sous-comités pour des tâches spécifiques lorsque cela est nécessaire.
10. Participer activement aux activités du pays.
11. Se tenir régulièrement informé sur toutes les questions qui touchent à l'organisation aux niveaux national, zonal et international.
12. En tant que délégué du pays, travailler avec le conseiller de comité et les deux conseillers kejiwaan afin de représenter de manière exacte les membres du pays aux réunions de la zone et aux congrès mondiaux, cela en suscitant l'intérêt des membres des groupes locaux sur les questions relatives à la zone et à l'international, et en encourageant les discussions sur ces thèmes.
13. Aider le conseiller de comité dans l'exécution de ses tâches de liaison dans la circulation de l'information émanant d'une part du conseil de zone et du conseil mondial, et d'autre part des membres de son pays vers ceux des autres pays.
14. S'assurer que les groupes reçoivent bien les informations sur les publications Subud disponibles pour leurs bibliothèques.
15. Participer de manière régulière aux latihan aides-comité.
16. À la fin de son mandat, aider le nouveau président à apprendre ce qui est nécessaire à son travail.

### *Le Vice-Président National*

1. Aider le président national dans l'exécution de ses responsabilités.
2. Assumer les responsabilités du président national dans le cas de son absence.

3. Prendre en charge des fonctions de supervisions dans les domaines désignés par le président national.
4. Accepter les tâches que le président national lui demande de faire.
5. Participer de manière active aux activités nationales.
6. Se tenir informé sur toutes les questions en cours qui touchent à l'organisation aux niveaux national, zonal et international.
7. Participer de manière régulière aux latihan aides-comité.
8. À la fin de son mandat, aider le nouveau vice-président à apprendre ce qui est nécessaire à son travail.

### *Le Secrétaire National*

1. Aider le président national à préparer les ordres du jour des réunions du comité national et des congrès nationaux.
2. Rédiger de manière précise les procès-verbaux des réunions du comité national et du conseil national, des réunions du bureau, des congrès nationaux, et de toutes autres réunions à laquelle participe le comité national, et dont il est nécessaire d'enregistrer le déroulement.
3. Fournir à tous les membres du comité national ou du conseil national, une copie des procès-verbaux, qui devront être faciles à lire, clairs et compréhensibles.
4. Bien classer tous les documents du comité national, ainsi que toute la correspondance entrante et sortante.
5. S'occuper de la correspondance entrante et sortante du président national et du comité national.
6. Maintenir à jour et de manière régulière la liste des membres du pays et la distribuer aux groupes.
7. Maintenir à jour une liste du comité national et des comités de groupe.
8. Maintenir à jour une liste des aides du pays et émettre les cartes d'aide sur demande des aides nationaux.
9. Se tenir informé de toutes les questions concernant l'organisation nationale.
10. Accepter d'autres tâches demandées par le président national (par exemple, les publications, les sites Internet, le soutien aux aides nationaux et aux coordinateurs des branches).
11. Participer de manière active aux activités du comité national.
12. Peut être responsable, avec le soutien d'autres personnes, de la publication d'une lettre d'information nationale.
13. Participer de manière régulière aux latihan organisés pour les aides et le comité
14. À la fin de son mandat, aider le nouveau secrétaire national à apprendre ce qui est nécessaire à son travail.

### *Le Trésorier National*

1. Apprendre à faire fonctionner le système comptable existant ou, si nécessaire, mettre en place un système convenable.
2. Assurer la gestion financière telle qu'elle est demandée par le comité national et en accord avec les lois, ainsi que les rapports financiers de fin d'exercice.
3. Planifier, mettre en route et gérer le budget annuel à partir des entrées de tous les membres du comité national.
4. Produire des rapports financiers précis et représentatifs tels que demandés par le comité national et au moment où celui-ci le demande.
5. S'assurer que les documents et rapports financiers sont en accord avec les exigences des lois du pays et des lois sur les associations, et effectuer des audits ou des vérifications lorsque cela est nécessaire.
6. Percevoir et déposer en temps utile toutes les recettes.

7. Payer à temps les factures.
8. Faire les rapprochements bancaires chaque mois.
9. Employer un système de bons pour le remboursement des factures du comité national et des aides nationaux.
10. Classer de manière ordonnée toutes les pièces comptables (factures, reçus), budgets et rapports financiers.
11. Payer en temps utile les engagements de dons à l'organisation Subud internationale.
12. Répondre rapidement et précisément aux demandes de renseignements.
13. Travailler avec le comité national pour établir des procédures claires pour la collecte de dons et pour la recherche de financement.
14. Exécuter la recherche de fonds comme cela est indiqué par les pratiques courantes (dans certains pays, la recherche de fonds est une fonction distincte).
15. Collecter de manière active dans le pays, les dons des groupes, des membres isolés, des entreprises Subud, etc.
16. Identifier les problèmes financiers potentiels avant qu'ils ne puissent plus être résolus. Conseiller le président national et faire des recommandations de solutions aux problèmes.
17. Aider les présidents des groupes/les membres des groupes à comprendre les besoins financiers du comité national et de l'organisation internationale.
18. Participer de manière régulière aux latihan organisés pour les aides et le comité.
19. À la fin de son mandat, aider le nouveau trésorier national à apprendre ce qui est nécessaire à son travail.

#### *Le Conseiller de Comité*

1. Être un membre actif du comité national.
2. Servir de lien pour la communication entre les membres du pays et les organisations zonale et internationales.
3. Permettre à l'organisation internationale (zone, CSM) d'avoir conscience de l'état de Subud de son pays.
4. Permettre aux membres de son pays d'avoir conscience des activités des organisations internationales.
5. Encourager les membres du pays à soutenir (financièrement et d'autres façons) l'action des organisations internationales.
6. Représenter son pays aux réunions de zone et aux congrès mondiaux en tant que délégué des membres de son pays (avec le président national et les deux conseillers kejiwaan).
7. Assurer la fonction de coordinateur des entreprises Subud si cette fonction n'est pas assurée par un président national SES, et travailler avec le représentant SES national pour établir des contacts fructueux avec les entrepreneurs des autres pays de la zone.
8. Participer de manière régulière aux latihan organisés pour les aides et le comité.
9. À la fin de son mandat, aider le nouveau conseiller de comité à apprendre ce qui est nécessaire à son travail.